



PEUX T'ON M'OBLIGER A FAIRE UN TRAVAIL

Par **GRIOBOU**, le **22/04/2016** à **11:51**

BONJOUR

JE SUIS EMPLOYEE DANS UNE MAIRIE ON M'IMPOSE DE FAIRE UN TRAVAIL QUI N'EST PAS MENTIONNE DANS MA FICHE DE POSTE EN PLUS CE TRAVAIL EST A L'EXTERIEUR DE LA MAIRIE JE PREND MA VOITURE ES CE QUE JE SUIS COUVERTE ET SONT IL EN DROIT DE M'IMPOSER CE TRAVAIL JE SUIS ASSISANTE EN DEVELOPPEMENT RH
MERCİ POUR VOTRE REPONSE

Par **P.M.**, le **22/04/2016** à **11:56**

Bonjour,

Il est inutile d'écrire tout un texte en majuscules, ce qui ne facilite pas sa compréhension, au contraire et en langage de forums veut dire que vous hurler, alors que, je pense, ce n'est pas votre intention à notre égard...

S'agissant d'un statut de droit public, je vous conseillerais de vous rapprocher des Représentants du Personnel ou, en absence dans l'établissement, d'une organisation syndicale de la fonction publique...

Par **GRIOBOU**, le **22/04/2016** à **11:59**

merci je sais j'avais un problème avec mon ordinateur excusez moi